



PLATEFORME

« PAR et POUR » la jeunesse

ÉTÉ 2015

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| Mise en contexte | 2 |
| Sommaire des recommandations | 3 |
| | |
| <u>Enjeu</u> : Le vote à 16 ans | 4 |
| Recommandation | 4 |
| Contexte et analyse | 4 |
| Engagements de la FJCF | 4 |
| | |
| <u>Enjeu</u> : L'éducation postsecondaire en français | 5 |
| Recommandation | 5 |
| Contexte et analyse | 5 |
| Engagements de la FJCF | 6 |
| | |
| <u>Enjeu</u> : La gestion responsable de l'environnement..... | 7 |
| Recommandation | 7 |
| Contexte et analyse | 7 |
| Engagements de la FJCF | 8 |
| | |
| <u>Enjeu</u> : L'avenir de la Loi sur les langues officielles..... | 9 |
| Recommandation | 9 |
| Contexte et analyse | 9 |
| Engagements de la FJCF | 10 |
| | |
| <u>Enjeu</u> : L'employabilité des jeunes..... | 11 |
| Recommandation | 11 |
| Contexte et analyse | 11 |
| Engagements de la FJCF | 11 |

Mise en contexte

La Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF) est un organisme national fondé en 1974, géré « PAR et POUR » les jeunes, composée de onze membres associatifs jeunesse de neuf provinces et deux territoires. Elle contribue au développement socio-culturel et identitaire des jeunes Canadiens d'expression française âgés en 14 et 25 ans par le biais d'activités, d'événements pancanadiens et des programmes d'emploi jeunesse.

La jeunesse de la francophonie canadienne a l'avenir du Canada à cœur. À l'aide d'une démarche de concertation étalée sur plusieurs mois, et notamment dans le cadre de notre *Forum jeunesse pancanadien*, les membres de la FJCF ont mené en 2015 une réflexion afin d'assurer le rôle et la place des jeunes dans la démocratie canadienne. Cette démarche a permis d'identifier certains enjeux prioritaires pour la jeunesse de la francophonie canadienne, à partir desquels nous articulons la vision suivante :

Nous imaginons un Canada

- Qui fait preuve de confiance et de respect à l'égard de la jeunesse en lui accordant le droit de voter dès l'âge de 16 ans.
- Où tous ont accès à une éducation postsecondaire de qualité, offerte en français et ce, partout au pays.
- Qui renforce l'économie tout en respectant l'environnement.
- Où la Loi sur les langues officielles est pleinement actualisée et mise en œuvre.
- Où la jeunesse bénéficie d'un accès accru aux emplois de qualité et aux occasions de formation par une stratégie sur l'employabilité des jeunes renforcée.

À partir de cette vision d'avenir, nous avons identifié 5 grands enjeux :

1. Le vote à 16 ans
2. L'éducation postsecondaire en français
3. La gestion responsable de l'environnement
4. L'avenir de la loi sur les langues officielles
5. L'employabilité des jeunes

Ce document regroupe une série de recommandations et articule la perspective de la FJCF par rapport à chaque enjeu.

SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS

Enjeu : Le vote à 16 ans

Recommandation de la jeunesse :

Que le gouvernement du Canada entreprenne une réforme à la loi électorale du Canada afin de baisser à 16 ans l'âge légal pour voter.

Enjeu : L'éducation postsecondaire en français

Recommandation de la jeunesse :

Que le gouvernement du Canada investisse envers l'avenir de la jeunesse de la francophonie canadienne en renforçant l'accès à l'éducation postsecondaire de qualité en français, partout au pays.

Enjeu : La gestion responsable de l'environnement

Recommandation de la jeunesse :

Que le gouvernement du Canada adhère aux principes d'une économie verte, priorise des politiques et prenne les mesures nécessaires afin de protéger l'environnement à l'intention des générations futures.

Enjeu : L'avenir de la Loi sur les langues officielles

Recommandation de la jeunesse :

Que le gouvernement du Canada actualise la Loi sur les langues officielles et révise sa mise en œuvre afin d'assurer sa pertinence pour la francophonie canadienne aujourd'hui et à l'avenir.

Enjeu : L'employabilité des jeunes

Recommandation de la jeunesse :

Que le gouvernement du Canada rehausse l'accès aux emplois et aux occasions de formation pour les jeunes partout au pays en doublant son investissement annuel dans la Stratégie emploi jeunesse.

Enjeu : Le vote à 16 ans

Recommandation de la jeunesse :

Que le gouvernement du Canada entreprenne une réforme de la loi électorale du Canada afin de baisser à 16 ans l'âge légal pour voter.

Contexte et analyse

Depuis ses tout débuts, la FJCF favorise la participation active de ses membres et de son réseau à la vie démocratique au Canada. La jeunesse est engagée et souhaite pleinement participer à la prise de décisions et aux choix qui affecteront notre pays, aujourd'hui et à l'avenir.

Voter, c'est une habitude qui se développe.¹ Accorder le droit de voter dès l'âge de 16 ans, c'est encourager le développement de cette habitude alors que les jeunes évoluent encore dans un environnement familial, ce qui favorise une participation accrue et une participation accrue au processus électoral. C'est aussi une façon stratégique de capitaliser sur le fait que les jeunes se trouvent encore à cet âge dans un milieu scolaire, milieu qui est plus encadré, et plus apte à favoriser l'initiation au vote et l'apprentissage de l'importance de la participation citoyenne pour l'ensemble de la jeunesse. D'après une recherche autrichienne, l'intérêt pour la politique chez les jeunes de 16 et 17 ans est très élevé.² Nous estimons qu'il s'agit d'une occasion sur laquelle le gouvernement devrait miser, afin de renforcer l'engagement citoyen au Canada.

L'Autriche, le Nicaragua, le Brésil, l'Argentine et l'Équateur permettent déjà le vote à 16 ans, alors que l'Allemagne le permet dans certains États. L'Écosse, quant à elle, a autorisé le vote à 16 ans lors du référendum sur l'indépendance de 2014. Plus près de chez nous, au Nouveau-Brunswick, un projet de loi qui baisserait l'âge du vote à 16 avait été déposé en 2014 (projet de loi 10).

Engagements de la FJCF

La FJCF s'engage à continuer de favoriser la pleine participation de la jeunesse à la vie démocratique. Lors de la prochaine élection fédérale, nous :

- Encouragerons notre réseau à participer au processus électoral par une campagne pancanadienne d'éducation civique qui visera à mobiliser le vote, de façon non partisane.
- Rappellerons aux élus partout au pays toute l'importance que la jeunesse accorde à la démocratie.

¹ Dinas, Elias, « The Formation of Voting Habits », *Journal of Elections, Public Opinion and Parties*, 22(4), 2012, pp. 431-456.

² Zeglovits, Eva, Aichholzer, Julian, « Are People More Inclined to Vote at 16 than at 18? Evidence for the First-Time Voting Boost Among 16 to 25 Year Olds in Austria, *Journal of Elections, Public Opinion and Parties*, 24(3), 2014, pp. 351-361.

Enjeu : L'éducation postsecondaire en français

Recommandation de la jeunesse :

Que le gouvernement du Canada investisse envers l'avenir de la jeunesse de la francophonie canadienne en renforçant l'accès à l'éducation postsecondaire de qualité en français, partout au pays.

Contexte et analyse

Depuis plusieurs générations, l'éducation a fait ses preuves : elle est un investissement rentable pour la jeunesse et le futur. Les Canadiens reconnaissent que la jeunesse doit pouvoir accéder à une éducation de qualité, afin de pouvoir s'assurer que le Canada demeure compétitif. L'éducation en français joue un rôle particulièrement essentiel pour appuyer le développement et la vitalité des communautés francophones et acadiennes. Les écoles, collèges et universités sont des lieux de rassemblement importants pour nos communautés.

Afin de tenir compte des besoins en éducation de la francophonie canadienne, le gouvernement fédéral poursuit une collaboration de longue date avec les gouvernements provinciaux et territoriaux en matière d'éducation dans la langue de la minorité. Néanmoins, l'accès à une éducation postsecondaire en français demeure largement inégal d'une région à l'autre au pays et la gamme de programmes offerts à l'heure actuelle ne répond pas pleinement aux besoins et aux ambitions de la jeunesse francophone. Ainsi, les jeunes sont trop souvent appelés à quitter leur lieu de résidence et à traverser le continent afin de pouvoir accéder au programme de leur choix.³ Même alors, ceux qui s'intéressent à des programmes spécialisés devront souvent se résoudre à étudier en français au Québec, ou à étudier en anglais. Une étude récente confirme qu'une « proportion alarmante des diplômés ne poursuit pas des études postsecondaires en français »⁴. Le manque d'accès pancanadien à l'éducation postsecondaire en français contribue directement à l'exode de la jeunesse qui vide nos communautés. À l'avenir, le gouvernement gagnerait à mieux tenir compte des besoins d'interventions en matière de migration des jeunes francophones au Canada.⁵

Au fil des ans, la francophonie canadienne s'est dotée d'un réseau de plus de 650 écoles primaires et secondaires de langue française à l'échelle du pays. Les quelque 20 membres de l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne offrent aujourd'hui une brochette intéressante de programmes postsecondaires en français. Malheureusement, la jeunesse de la francophonie canadienne ne dispose toujours pas de l'ensemble des occasions postsecondaires francophones nécessaires pour assurer son plein épanouissement.

Alors que certains revendiquent la diversification des programmes offerts par les institutions existantes, d'autres envisagent la création de nouveaux lieux, consacrés à l'éducation

³ Dominique Pépin-Filion, et al., Migrations des jeunes francophones au Canada, ICRML, mars 2015, page 8.

⁴ Rodrigue Landry, Petite enfance et autonomie culturelle : Là où le nombre le justifie... V, ICRML, mars 2010, page 45.

⁵ Dominique Pépin-Filion, et al., Op cit., page 5.

postsecondaire (par exemple, la création d'une première université franco-ontarienne). La vérité, c'est que l'avenir et l'essor de la jeunesse francophone partout au pays ne sera assuré que lorsque la francophonie canadienne disposera d'institutions et de programmes qui répondent pleinement à ses besoins, et qui offriront l'équivalence réelle pour les étudiants, là où ils résident dans la francophonie canadienne.

D'autre part, selon la Fédération canadienne des étudiants, la dette étudiante envers le gouvernement fédéral a franchi le cap des 15 milliards de dollars.⁶ L'endettement représente un obstacle colossal, voire un frein financier, pour plusieurs qui souhaitent poursuivre leur instruction.

Afin d'améliorer la situation, la FJCF incite le gouvernement à poursuivre sa collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et à augmenter ses investissements envers l'éducation postsecondaire francophone à deux égards : d'une part pour que de nouveaux lieux d'éducation postsecondaire francophones puissent voir le jour, et d'autre part pour assurer l'augmentation progressive de l'éventail de programmes offerts en français à l'échelle du pays.

Engagements de la FJCF

La FJCF s'engage à capitaliser sur la force de son réseau de partenaires pour améliorer l'accès à l'éducation postsecondaire en français. Nous comptons explorer, avec divers collaborateurs, des pistes technologiques qui permettraient de favoriser un accès accru aux programmes existants; documenter la situation particulière des étudiants de la francophonie canadienne en ce qui a trait à la dette étudiante et promouvoir les avantages sociaux et économiques des études postsecondaires effectuées en français.

⁶ Fédération canadienne des étudiantes et étudiants, « La dette étudiante au Canada : L'éducation ne devrait pas être une condamnation à l'endettement », automne 2013, page 1.

Enjeu : La gestion responsable de l'environnement

Recommandation de la jeunesse :

Que le gouvernement du Canada adhère aux principes d'une économie verte, priorise des politiques de développement durable et prenne les mesures nécessaires afin de protéger l'environnement à l'intention des citoyens d'aujourd'hui et les générations futures.

Contexte et analyse

Le Canada est un pays qui regorge de ressources naturelles extraordinaires. Témoins des effets d'une pollution croissante, une majorité de Canadiens s'inquiète de la dégradation de l'environnement et de l'impact des changements climatiques pour les générations futures.⁷ De la presse locale à la presse internationale, les voix s'élèvent pour remettre en question les politiques et pratiques qui ont des conséquences environnementales néfastes.

La FJCF veut agir pour assurer la protection et la pérennité des ressources canadiennes. Elle croit que la gestion responsable de l'environnement est un facteur essentiel pour garantir la prospérité économique du Canada à long terme, favoriser le bien-être de ses citoyens et rehausser la réputation internationale du Canada. La FJCF estime que le gouvernement du Canada doit travailler incessamment à devenir un chef de file mondial de la protection de l'environnement et se donner une capacité d'intervention rapide pour prévenir les dommages irréversibles à son territoire et ses habitants.

Force est de constater que l'approche actuelle des gouvernements occidentaux se solde par une érosion progressive de nos ressources naturelles et par un glissement environnemental inquiétant. Devant ce constat, la FJCF s'engage à redoubler d'efforts pour mieux comprendre, respecter et appuyer les perspectives autochtones en la matière, qui nous semblent d'emblée beaucoup plus sages que nos pratiques actuelles de société de consommation. Nous devons faire preuve d'humilité et d'honnêteté en ce sens, et souhaitons que le gouvernement du Canada en fasse autant.

Au fond, l'humanité ne se résume pas par la portée de son activité économique. Plutôt, comme l'indiquait la Conférence du Nouveau Canada : « L'économie comme l'échange de biens et de services, à sa base, est pour la survie des humains et la source de vie qui est notre environnement ».⁸

La jeunesse adhère au principe de « ne causer aucun tort » et à la Déclaration d'interdépendance, et encourage les gouvernements du Canada et ailleurs dans le monde à en faire autant.

⁷ Fondation David Suzuki, Focus Canada 2014 : Opinion publique canadienne à propos des changements climatiques, 2014, page 5.

⁸ Conférence du Nouveau Canada, Recueil d'idées de la Conférence du nouveau Canada : Aspirations pour les cinquante prochaines années de la Confédération, 2014, page 17.

En ce sens, nous incitons le gouvernement fédéral à :

- Se doter d'une stratégie responsable en matière de gestion des changements climatiques;
- Respecter son engagement historique à réduire la pollution par le carbone de 17%, d'ici 2020;
- Démontrer son engagement à l'égard de l'environnement en fixant un prix sur la pollution par le carbone au cours de la prochaine session parlementaire;
- Mieux soutenir la recherche environnementale au Canada, notamment afin d'évaluer les effets sociaux, culturels et économiques des changements climatiques sur les autochtones et sur tous les Canadiens.

Engagements de la FJCF

La FJCF s'engage à travailler de commun accord avec ses partenaires du réseau associatif afin de faire en sorte que les décisions du gouvernement tiennent compte des répercussions de notre style de vie sur la planète que nous habitons, aujourd'hui et pour les générations à venir. La FJCF initiera un dialogue en ce sens avec ses homologues autochtones. La FJCF souhaite aussi contribuer à bonifier les recherches en cours sur l'environnement au Canada pour que les décisions des divers acteurs environnementaux puissent reposer sur des évaluations scientifiques et factuelles.

Enjeu : L'avenir de la Loi sur les langues officielles

Recommandation de la jeunesse :

Que le gouvernement du Canada actualise la Loi sur les langues officielles et veille à ce qu'elle soit pleinement appliquée et respectée afin d'assurer sa pertinence pour la francophonie canadienne aujourd'hui et à l'avenir.

Contexte et analyse

La Loi sur les langues officielles (LLO) sert de toile de fond pour la protection des droits des Communautés de langues officielles en situation minoritaire (CLOSM) au Canada depuis 1969. Cette Loi est une source de fierté pour bon nombre de Canadiens. La LLO est d'une importance particulière pour les francophones du Canada, qui se heurtent souvent à des obstacles pour faire respecter leurs droits. La FJCF estime que son actualisation et sa pleine application sont prioritaires puisque le plein épanouissement de la francophonie, y compris de la jeunesse francophone, passe par le respect de ses droits.

La Loi sur les langues officielles, c'est beaucoup plus qu'un acquis historique et un document qui témoigne du patrimoine linguistique du Canada, c'est aussi un engagement pour l'avenir et un engagement envers les générations à venir. La jeunesse préconise une francophonie canadienne où l'affirmation identitaire passe non pas par l'opposition et l'exclusion, mais bien par l'ouverture et la diversité.

Comme toute loi, la LLO requiert des révisions et des mises à jour périodiques afin d'assurer sa pertinence. Si elle constitue un cadre législatif tout à fait utile, force est de constater que la LLO dans sa forme actuelle ne suffit pas pour assurer les droits, la vitalité et la pérennité des communautés francophones en situation minoritaire partout au Canada. Au fil des ans, plusieurs pistes ont déjà été identifiées pour moderniser la LLO.

Dans un premier temps, la FJCF appuie de tout cœur les tentatives de modernisation de la LLO visant à introduire la notion de qualité égale des communications et services offerts; à améliorer les critères servant à déterminer s'il y a une demande importante et à clarifier les dispositions en matière de consultation préalable à l'application de la partie IV de la LLO.

En parallèle à cette actualisation législative, la FJCF estime que le gouvernement fédéral gagnerait à consolider la capacité de prestation de services de terrain par un investissement accru du financement de base des organismes, associations et réseaux des CLOSM. Il s'agirait d'une reconnaissance importante de l'apport du réseau associatif au développement, à la vitalité et à la pérennité des CLOSM. Il y a aussi lieu de tenir compte de l'influence considérable des gouvernements provinciaux et territoriaux en appui au dynamisme des langues officielles au Canada. Ainsi, la FJCF croit qu'il serait opportun pour le gouvernement fédéral de doubler les sommes disponibles pour les initiatives de levier en appui aux CLOSM, portées de pair avec les gouvernements provinciaux et territoriaux.

Dans un autre ordre d'idées, la FJCF demande au gouvernement du Canada de désigner un organisme central, responsable de la coordination, de la mise en œuvre et de l'application de la

LLO. Trop souvent, les violations de la LLO passent sous le silence et restent sans conséquence pour ceux qui les commettent. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous invitons aussi le gouvernement fédéral à développer et à veiller à l'application d'un système de surveillance doté d'un pouvoir de sanctions en cas de manquement à la LLO.

Enfin, le gouvernement fédéral doit reconnaître que les réalités et les défis de la francophonie canadienne diffèrent de ceux de la majorité anglophone, et prendre en compte cette spécificité dans l'élaboration et la mise en œuvre de l'ensemble de ses programmes et politiques publiques. La dualité linguistique est, à nos yeux, la coexistence, dans chaque province et territoire, de deux collectivités linguistiques, chacune ayant ses réalités propres et particulières. Si les jeunes d'aujourd'hui s'associent de plus en plus à une identité bilingue, ils demeurent pour autant de fiers francophones.

Engagements de la FJCF

La FJCF s'engage à continuer d'alimenter la mise en œuvre de la LLO en informant la jeunesse de ses droits linguistiques, et en alimentant la réflexion du gouvernement fédéral à chaque occasion opportune.

Enjeu : L'employabilité des jeunes

Recommandation de la jeunesse :

Que le gouvernement du Canada rehausse l'accès aux emplois et aux occasions de formation pour les jeunes partout au pays en doublant son investissement annuel dans la Stratégie emploi jeunesse.

Contexte et analyse

La prospérité durable du Canada est un enjeu de premier plan pour la jeunesse francophone. Les jeunes Canadiens sont la principale source de nouveaux venus sur le marché du travail du Canada.⁹ Malheureusement, la difficile conjoncture économique canadienne des dernières années n'a aucunement épargné les jeunes. Un Canadien sur sept âgé de 15 à 24 ans (376 700 jeunes) était sans emploi en mai 2014.¹⁰

Le gouvernement fédéral est un joueur stratégique d'une importance primordiale pour le rehaussement de l'employabilité des jeunes au pays. Au fil des ans, des centaines de milliers de jeunes Canadiens ont déniché une première expérience professionnelle sur le marché du travail grâce à la *Stratégie emploi jeunesse* (ci-après « la Stratégie »). De fait, quelque 49 748 jeunes ont bénéficié de la SEJ en 2014.¹¹

Or, l'année dernière, plusieurs millions de dollars qui devaient être octroyés à l'aide de la Stratégie n'ont pas été dépensés. Ces économies ont aidé au gouvernement à présenter un budget équilibré en 2015. Nous invitons le gouvernement à ne pas économiser sur le dos de la jeunesse, mais plutôt à reconnaître les nombreux bienfaits d'un programme qui marche déjà bien, et qui a le potentiel de générer davantage de retombées à condition d'être mieux soutenu. Doubler l'investissement dans la Stratégie emploi jeunesse permettrait, notamment, de prolonger la durée des postes ouverts aux jeunes, de sorte qu'il ne s'agisse plus uniquement d'emplois d'été, mais d'emplois plus stables et plus durables.

Engagements de la FJCF

La FJCF travaillera à développer un nouveau projet, visant à souligner le succès des entreprises qui innovent et qui se démarquent par l'intégration des jeunes à leurs personnels.

⁹ RHDCC, *Stratégie emploi jeunesse : modalités de programme*, 2009.

¹⁰ Institut Broadbent, *Vers une garantie emploi jeunesse*, page 3.

¹¹ Institut Broadbent, *Vers une garantie emploi jeunesse*, page 2.